

# L'ÉCONOMIE SOCIALE

## VALEURS – ENJEUX – ACTUALITÉ

---

L'économie sociale est un concept récent. Etant responsable de cette recréation en 1977, je pense qu'il est nécessaire de rappeler que cette économie sociale ne recouvre pas tout à fait la racine historique mise en avant par Charles Gide en 1905. Pour nous, l'économie sociale est tout simplement un concept rassembleur de tous les groupements de personnes.

Nous appelons ici groupement de personnes, toutes les entreprises qui ne reposent pas sur la volonté de mettre en œuvre et de rentabiliser du capital, mais au contraire, toutes les entreprises dont le but et le système de pouvoir reposent exclusivement sur les personnes. Elles couvrent ainsi toute l'économie coopérative, mutualiste, et l'essentiel des associations ; en d'autres termes, toutes les entreprises qui ont besoin de capitaux et dont la vocation est de maintenir le lien social.

Selon les pays, l'économie sociale présente des réalités plus ou moins larges, mais dans tous les cas, il s'agit d'entreprises qui ne reposent pas sur des structures capitalistes. On dit aussi que les entreprises d'économie sociale seraient l'ensemble des entreprises non-patrimoniales.

### **1./ Les fonctions spécifiques qui justifient une reconnaissance particulière de l'économie sociale**

Les entreprises de l'économie sociale répondent à des besoins sociaux, et c'est pour répondre à ces besoins sociaux que des groupes d'individus se sont regroupés pour entreprendre ensemble. Qu'il s'agisse des consommateurs créant leur coopérative de consommation ; qu'il s'agisse des usagers de l'automobile qui se regroupent pour créer un outil d'assurance pour leur automobile ou qu'il s'agisse de bénévoles qui se réunissent pour assurer l'aide à des personnes en difficulté, on constate qu'ils répondent bien à des besoins exprimés par des groupes de la société.

Une autre fonction spécifique est le droit de produire autrement, dans une société de liberté et dans une économie de marché. L'économie sociale en effet se situe bien clairement dans l'économie de marché, mais elle revendique le droit de produire autrement, d'entreprendre autrement, au sein d'une économie plurielle.

Elle a également comme fonction d'être un outil de développement durable en ce sens que, ne travaillant pas pour la rentabilité immédiate du capital et donc n'étant pas soumises aux contraintes de la rentabilité de ce capital, les entreprises de l'économie sociale peuvent sans difficulté se donner comme fonction d'assurer un développement durable.

Enfin, et parce qu'elle répond à des besoins sociaux fondamentaux, elle peut aussi répondre aux besoins globaux d'une société, c'est en cela que l'économie sociale joue un rôle particulier dans la lutte contre l'exclusion.

## **2./ Les caractéristiques incontournables des entreprises de l'économie sociale**

Ce sont des entreprises qui assurent le lien entre les générations. Il importe de rappeler que la grande caractéristique des entreprises de l'économie sociale est d'utiliser les ressources accumulées par les générations antérieures, au bénéfice et au service des générations futures. C'est le principe même des réserves impartageables. C'est ce qui conduit à refuser toute tentative de démutualisation. La caractéristique primordiale est donc bien d'être des entreprises intergénérationnelles. Et pour ce faire, elles sont des entreprises non-patrimoniales. A aucun moment elles ne permettent au détenteur du pouvoir de ces entreprises d'en tirer un revenu patrimonial qui se ferait au détriment de l'entreprise elle-même.

La deuxième caractéristique concerne la dévolution du pouvoir. Celui-ci est dévolu en vertu de l'adhésion et non en vertu du capital qui a été investi.

La troisième caractéristique intéresse le statut du capital ou des fonds propres dans des entreprises d'économie sociale. Ces ressources sont mises à la disposition des entreprises, pour le temps nécessaire à celles-ci pour se créer leur propre capital. Le capital est « loué » comme tout facteur de production. A ce titre, il reçoit une juste rémunération qui peut, au même titre que le travail, faire l'objet d'une variabilité.

## **3./ Le partage des résultats en fonction de l'activité**

Lorsqu'il y a partage de résultats, et dans tous les cas, à l'intérieur des limites qu'impose la législation, ce partage des résultats est directement lié à l'activité que le sociétaire a eu avec la coopérative. C'est pourquoi il est considéré, sous le nom de ristourne, soit comme le remboursement d'un trop perçu, soit comme une rémunération complémentaire. Ce lien qui existe avec l'activité démontre bien qu'il ne s'agit pas d'une rémunération de capital mais d'une rémunération d'un apport.

## **4./ Les difficultés**

La première difficulté tient à l'accroissement vertigineux de l'accumulation de capital nécessaire pour entreprendre. Notre secteur de l'économie sociale souffre d'une grande difficulté à se développer dans des secteurs à risques ou très capitalistiques et qui, de ce fait, nécessitent une forte accumulation de fonds propres. Il existe certes des exemples d'entreprises présentes dans des secteurs capitalistiques, mais leur présence est liée à une longue histoire et au fait qu'elles ont pu accumuler au fil des années des résultats importants. Il est par contre aléatoire d'imaginer que l'on puisse aujourd'hui créer des activités hautement capitalistiques ou très risquées si des fonds propres pré-existants ne sont pas mis à la disposition de ces entreprises.

La seconde difficulté est juridique. Actuellement, les entreprises d'économie sociale ne travaillent qu'avec une seule catégorie d'associés. Ainsi, dans les associations, les salariés qui souvent sont les principaux apporteurs de valeur ajoutée, ne peuvent pas tenir de place. C'est pourquoi, en France, est aujourd'hui développé, à l'instar de l'Italie, le concept de coopérative « multistakeholder », c'est-à-dire de coopératives à plusieurs parties prenantes. Ainsi sont associés aux décisions les différents apporteurs de facteurs de production ou d'activité des entreprises, usagers, collectivités locales, salariés, bénévoles, etc. Cette évolution paraît nécessaire car, sans celle-ci, l'économie sociale pourrait apparaître comme une forme d'appropriation du travail d'autrui par une catégorie d'usagers. C'est aussi un moyen moderne pour permettre un partenariat public-privé en économie de marché.

Le problème de la gouvernance rejoint celui du juridisme puisqu'il conduit aujourd'hui à assurer la gouvernance des entreprises d'économie sociale par une seule catégorie de bénéficiaires.

La troisième difficulté est financière. La totalité des entreprises d'économie sociale ont du mal à dégager des résultats, prisonnières qu'elles sont de la nécessité de donner la priorité soit au faible prix facturés pour les services et qui conduisent à minorer les recettes, soit au contraire à la maximisation du prix d'achat des matières premières, cas des coopératives agricoles qui conduit bien entendu à laminer les marges.

Les entreprises d'économie sociale qui privilégieraient trop la catégorie qui leur ont donné naissance, se priveraient de la possibilité de faire des résultats, et de ce point de vue, ne s'inscriraient pas dans une perspective de développement durable.

Enfin, la dernière difficulté est idéologique. La tendance des entreprises d'économie sociale est depuis longtemps de justifier leur existence par leur rôle social, cela conduit beaucoup de ces entreprises à cantonner leur action dans le champ du social, oubliant que pour bien travailler et assurer leur avenir, la dimension économique est une dimension incontournable. Elles courent le risque de l'instrumentalisation.

## **5./ Les chances de l'économie sociale**

La première de ces chances lui est offerte par la crise actuelle du système capitaliste néo-libéral. Celui-ci a privilégié le court terme, l'enrichissement des individus au détriment de la production de biens socialement utiles. Il n'est de semaines sans que se révèlent des manipulations financières, faites exclusivement au bénéfice d'un certain nombre de dirigeants des entreprises capitalistes, le plus grand adversaire de ce système capitaliste semble avoir été aujourd'hui le système des stock-options. En effet, il a introduit une dérive fondamentale dans le fonctionnement des entreprises en donnant à celles-ci la possibilité d'enrichir de manière démesurée les dirigeants au détriment de la construction d'une structure économique à moyen et long terme. La chance de l'économie sociale est de ne pas pouvoir assurer l'enrichissement individuel des personnes. Ce faisant, elle évite les mauvaises tentations.

Une autre chance de l'économie sociale réside aujourd'hui dans l'émergence d'une économie de la connaissance, de la technique et de la communication. Cette nouvelle économie repose de plus en plus sur l'intelligence des personnes et les entreprises d'économie sociale sont à même de fournir aux individus un cadre d'épanouissement qui ne conduit pas à la lutte pour l'enrichissement individuel.

La troisième chance de l'économie sociale, celle de la construction européenne. Dans une société de concurrence dans laquelle les peuples doivent aujourd'hui retrouver les moyens de dialoguer, le fait de disposer d'entreprises qui ne sont pas exposées à la concurrence interindividuelle paraît aujourd'hui une grande opportunité.

## **6./ Les défis**

L'économie sociale n'a que peu d'entreprises dont la dimension lui permet de jouer dans la cour de la mondialisation. Par contre elle peut, au nom de cet humanisme qui l'habite, permettre de construire un espace européen de résistance au néo-libéralisme. Le fait qu'en Europe plus de la moitié des dépôts des individus est gérée par des banques mutualistes est indiscutablement la base de la solidité du système bancaire européen.

Le second défi est la réponse aux nouveaux besoins. La société ne cesse d'adresser aux entreprises de nouvelles demandes, mais ces demandes sont de plus en plus portées vers le secteur des services, secteur qui emploie un grand nombre de main-d'œuvre au détriment du capital. C'est une chance pour l'économie sociale et un défi qu'elle a à relever. Saura t-elle utiliser les compétences et occuper le secteur des services dans une logique qui ne soit pas une logique de profits, laquelle répond mal à des besoins de services très diversifiés des individus et à une solvabilisation personnelle. Elle permet de créer, par son système de pouvoir, des rapports entre les sociétaires et les salariés qui rendent service. Saura t-elle créer une vraie démocratie du quotidien ?

Le troisième défi. Le concept d'entreprises socialement responsables commence à être fortement répandu. Cela signifie que les entreprises doivent sortir de leur seule logique de performance financière. Cette performance ne peut plus être le seul outil d'évaluation. Il semble bien que les entreprises d'économie sociale puissent être en première ligne dans les définitions d'un indice de performance globale qui est leur vocation même telle que nous l'avons définie.

L'économie sociale ancre son développement dans le développement durable. Elle doit imposer comme le fait en France le Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale (CJDES) avec le bilan sociétal, une mesure de la performance globale, environnementale, sociale, financière et productive des entreprises. Il nous importerait, qu'ensemble, les entreprises de l'économie sociale de l'Union Européenne puissent définir cet indice de performance globale qui répondrait aux besoins de l'Union de disposer enfin d'un nouvel outil de mesure de la richesse qui ne soit plus le seul produit intérieur brut.

Le quatrième défi. La coopération internationale. Il ne s'agit plus ici uniquement de la mondialisation mais de la capacité à développer dans l'ensemble des pays, à mesure que leur degré de développement le permet, une réelle coopération entre les individus, et pour cela l'économie sociale doit se poser la question de l'inter-coopération au niveau international en renforçant en particulier les capacités de l'alliance coopérative internationale.

Le dernier défi est de sortir du domaine des activités non-marchandes trop souvent prioritaire pour occuper aussi le secteur des activités marchandes sans pour autant adopter ni les formes ni les comportements des entreprises du secteur concurrentiel.

## **7./ Les pièges à éviter**

Il reste, en conclusion, à éviter deux pièges. Le premier est très lié au modèle judéo-chrétien et à celui de la non-visibilité. L'économie sociale, trop souvent, pense qu'elle a raison, qu'elle a trouvé la voie d'un développement spécifique et qu'il suffit de vivre pour se faire connaître. Il est clair aujourd'hui que les enjeux politiques internationaux sont tels que l'économie sociale a un devoir de visibilité afin d'être partie prenante du modèle social européen.

Il existe également un deuxième piège, c'est le piège de la démutualisation dans lequel pourraient tomber des sociétaires néophytes.

Les entreprises d'économie sociale qui se caractérisent par l'utilisation au profit de la génération actuelle et des générations futures, des acquis des générations antérieures, laissent les grandes richesses à la disposition de la génération actuelle et le risque existe, de voir ces richesses accaparées par les seuls possesseurs actuels d'actions, fussent-ils possesseurs de ces actions depuis quelques jours seulement.

La démutualisation au Royaume-Uni correspond en fait à une spoliation de l'ensemble des réserves accumulées par des générations qui ont renoncé à leur part de résultats, par les sociétaires actuels qui ont acquis à vil prix l'ensemble des richesses ainsi accumulées. La loi française protège contre cette démutualisation, il convient de veiller à ce que la nouvelle législation européenne conduise à rendre irréalisable cet éventualité. Les réflexions autour du développement durable sont pour l'économie sociale de la plus haute importance car c'est au nom de ce développement durable que peut idéologiquement s'imposer l'idée que la démutualisation est la pire des choses possibles.

---

*Note : ce texte reprend un exposé de François SOULAGE  
A l'invitation de l'Union des Coopératives de Travail de Roumanie  
Bucarest le 13 septembre 2002*